

MANDAT DE PRELEVEMENT - SEPA RECURRENT

La souscription au prélèvement (mensualisation ou à l'échéance) sera possible à réception :

- Du présent document complété et signé
- Du RIB (compte en € seulement) joint précisant les mentions IBAN ET BIC

DESIGNATION DU CREANCIER	IDENTIFIANT CREANCIER SEPA
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GNEVOIS REGIE EAU ET ASSAINISSEMENT 38 RUE GEORGES DE MESTRAL ARCHPARC 74163 ST JULIEN CEDEX	FR19ZZZ566342 RUM FR19ZZZ566342 -

En signant ce mandat, vous autorisez le service eau et assainissement à prélever sur votre compte, de façon permanentes, les sommes dues. Vous bénéficiez du droit à être remboursé par votre établissement bancaire.

Type de contrat : Paiement récurrent / répétitif

LE DEBITEUR

A RENSEIGNER OBLIGATOIREMENT

RAISON SOCIALE : N° SIRET
NOM/PRENOM :
N° contrat abonnement :
Téléphone :
Mail :

Coordonnées bancaires

IBAN :

BIC :

NOM et adresse de votre banque où se feront les prélèvements :

Fait à :

Le :

Signature :

Joindre un Relevé d'Identité Bancaire COMPLET (compte en €)

Je souhaite être tenu informé des évolutions concernant le service de l'eau potable qui peuvent impacter mon habitation grâce à mes coordonnées mail et téléphonique mentionnées ci-dessus (hors démarchage commercial).

Les données personnelles collectées font l'objet d'un traitement informatisé par le service eau-assainissement. Vous disposez d'un droit d'accès, d'effacement, d'opposition, de rectification et de limitation du traitement des données vous concernant. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) par voie électronique en écrivant à : delegue-rgpd@cc-genevois.fr